

Compte rendu du deuxième conseil d'école du Parc du 01 février 2022

Le mardi 01 février 22 a débuté, en visioconférence à 18 :27, le 2^{ème} conseil d'école de l'école élémentaire du Parc. Vingt-cinq (25) représentants étaient présents au début du conseil. Les autres, notamment les représentants de la Mairie qui étaient sur une autre réunion l'ont rejoint à 19 :21.

Étaient donc présents :

Pour le compte de l'Éducation Nationale : Mme Scarpa, Mme Garnier, Mme Bridoux, Mme Ossola, Mme Le Trocquer, Mme Palies, Mme Berdah, Mme Hatem, Mme Brujon, Mme Auberger, M Mantelet.

Pour la mairie : Madame Bachele Directrice de l'Éducation, Monsieur Lafon (mairie adjoint), Anne Marie Mercadier, conseillère municipale et Abid Kadi Responsable de secteur périscolaire

Pour Parents : Mme Doré était excusée.

Pour la FCPE : Mme Nyffenegger, Mme Correia, Mme Garcia Nieves

Pour Nous, parents d'élèves : M. Okami, Mme Bernier

Les comptes rendus des conseils d'école sont rédigés à tour de rôle par les différentes associations de représentants des parents d'élèves et le corps enseignant. Le précédent était rédigé par la FCPE. À la demande de Mme Scarpa, c'est le représentant de « Nous, parents d'élèves » qui s'est chargé du secrétariat.

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- **Points "école" :**
 - ✓ Actualités de l'école et protocole sanitaire
- **Points "Mairie" :**
 - ✓ Pause méridienne
 - ✓ Travaux et équipement

- **POINT ECOLE**
 - ✓ **Actualités de l'école et protocole sanitaire**

A. Protocole sanitaire

1. Le protocole sanitaire applicable est celui du **niveau 3 (niveau orange)**. Il a été modifié le 30/09, puis le 26/11/2021, le 08/12 (appliqué à l'école du Parc le 11/12 : non brassage des élèves impliquant la suspension des cours en cas de non remplacement) puis modifié à nouveau le 03/01, 06/01/2022, le 12/01/2022 et le 25/01/2022. Les dernières modifications sont relatives à l'application du pass vaccinal.

a) La limitation du brassage entre les classes s'impose. En cas d'absence non remplacée, les élèves ne peuvent être répartis dans les autres classes et l'accueil est suspendu.

Dans ce cadre, les élèves d'ULIS devaient suivre tous les enseignements avec le même groupe d'élèves (soit dans leur classe d'inscription, soit dans le dispositif ULIS) puis cette mesure qui n'a pas été supprimée le 03/01 a été ramenée à être aménagée à la discrétion des directeurs. « A partir du **niveau3 (niveau orange)** du protocole sanitaire et afin de limiter les brassages, les élèves en situation de handicap dans le premier degré, bénéficiant de dispositifs inclusifs (ULIS, UEE...) suivent tous les enseignements avec le même groupe d'élèves (soit dans leur classe d'inscription, soit dans le dispositif en fonction de leurs besoins spécifiques). Au regard des besoins de l'élève, et en lien avec l'équipe en charge de son suivi, le directeur de l'école peut mettre en place une organisation alternant temps en classe d'inscription et temps dans le dispositif. »

b) la survenue d'un (01) cas confirmé n'entraîne pas la fermeture de la classe : Les familles des élèves cas contacts (tous les élèves de la classe) devront fournir une déclaration sur l'honneur des responsables légaux au directeur d'école attestant de la réalisation du premier autotest et de son résultat négatif et portant engagement à réaliser les autotests à J2 et J4 et à ne pas présenter leur enfant à l'accueil périscolaire en cas de résultat positif.

De plus, les élèves que leurs parents ne pourraient venir chercher sont admis à poursuivre la journée ou la demi-journée de classe dans l'attente que leurs responsables légaux puissent venir les chercher aux heures habituelles de fin des cours. Ce qui était déjà le cas à l'école du Parc.

c) Les durées d'isolement pour les élèves de moins de 12 ans (quel que soit le statut vaccinal) sont modifiées :

➤ **Cas positif :**

- ✓ Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^{ème} jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures,
- ✓ Isolement de 7 jours dans le cas contraire.

➤ **Cas contact/ L'élève pourra rester en classe :**

- ✓ Si l'autotest fait à J+0 est bien négatif,
- ✓ Et si les autotests réalisés à J+2 et J+4 sont négatifs (attestation sur l'honneur).

2. Conséquences de la crise COVID à l'école du Parc depuis janvier 2022 :

a) À l'école du Parc depuis le 3/01, 7 enseignantes, directement impactées par la crise COVID ou malades, ont été absentes pour un total de 31 jours de classe (sur 6 classes) et ont été remplacées 18 jours / 31. Pour rappel, depuis le 03/01, seules sont autorisées les absences pour maladie ou en relation directe avec le COVID (garde d'enfant etc.).

b) Les élèves de 11 classes (14 semaines car 3x2 ; CPB, CPC, CP-CE1, CE1A, CE2A x 2, CE2C, CM1A x 2, CM1B, CM1-CM2, CM2A, CM2B x 2) ont été cas contact et ont dû justifier de la réalisation d'un autotest négatif par une attestation sur l'honneur d'autotest négatif.

c) Le service de restauration (cuisine centrale, personnels de restauration et d'animation) n'a pas été en capacité de se maintenir et une rotation du service a lieu : depuis le 10/01 : le groupe scolaire de l'école du Parc a été impacté les lundis 10, 17 et 24/01/2022 (Ormeaux/ Renard les mardis correspondants, Pervenche les jeudis et Roue les vendredis)

d) Sorties scolaires programmées annulées :

- ✓ Les activités de piscine ont été suspendues ; les activités sportives ont été limitées à celles de basse intensité en intérieur. À ce propos, les

élèves du Parc ont été les premiers à inaugurer le nouveau gymnase depuis le mardi 18/01/2022.

- ✓ Pass théâtre « Dans le pli d'une jupe » Représentations pour les CPC, CE1A et CE1B annulée
- ✓ Présentation d'instruments : le Cor le vendredi 28/01 à 14h CE1B et CE2C annulée

e) Continuité pédagogique : concernant les devoirs :

Concernant les élèves devant subir un isolement pour des raisons sanitaires sur une période de plus de deux jours, les enseignants de l'école du Parc s'engagent à préparer deux envois par semaine indiquant aux élèves concernés quelles sont les leçons à travailler. Les enseignants en arrêt maladie sont dispensés de la continuité pédagogique. La directrice rappelle que la situation est tendue, notamment dans les rapports avec les familles en ce qui concerne la "continuité pédagogique". La Directrice Académique a réaffirmé le principe de ne pas faire de distanciel et de présentiel dans une même journée et de ne pas travailler lorsqu'on est arrêté.

Pour rappel : un certain nombre de ressources en ligne sont disponibles pour les élèves.

✚ Lumni : <https://www.lumni.fr/#> est la nouvelle offre de l'audiovisuel public au service de l'éducation pour les élèves, les enseignants et les éducateurs et qui regroupe tous les acteurs de l'audiovisuel public.

- ✚ Des **outils gratuits** pour s'occuper à la maison (dictées, calcul mental, anglais, histoires lues et racontées etc.) sont également **proposés** par **certaines éditeurs** (Hatier), France Inter et certaines académies.

Toutes ces ressources sont consultables sur le site de l'école <http://www.ecole-du-parc-fontenay.ac-versailles.fr/> dans un article intitulé « Pour travailler quand je suis à la maison ».

❖ Intervention de Caroline Palies.

Madame Palies apporte des précisions sur la continuité pédagogique dans le cas des arrêts ou des absences, pas de raisons à fournir. Le canal de communication avec les parents reste le cahier jaune.

B. Évaluations de CP

- ✓ **Question FCPE : Quel constat par les enseignants sur le niveau des élèves et l'avancée du programme après 2 ans de covid ?**

Madame Scarpa fait un rappel sur le point de vue des directeurs et directrices d'école (**Réf** : document de travail édité par l'Éducation nationale en janvier 2021 : « *Dispositif d'évaluation des conséquences de la crise sanitaire* : le point de vue des directeurs et directrices d'école »)

Pour rappel, à la rentrée 2020, un quart des directeurs et directrices d'école estimaient que le niveau en lecture et en maîtrise des nombres était plus faible pour tous ou pour la plupart des élèves de CE1 que lors de la rentrée 2019. Mais dans le même temps, près de 20 % d'entre eux estimaient que ce niveau était meilleur pour tous ou pour la plupart des élèves de CE1.

Les directeurs et directrices avaient souligné des incidences positives du confinement dans les relations entre les enseignants et les familles, surtout pour les écoles de REP et de REP+ où la grande majorité d'entre eux affirme que la participation des élèves au dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur le lien entre école et famille.

Ils identifiaient également des incidences bénéfiques de la période de confinement en termes d'autonomie et dans le domaine du numérique mais pas sur la motivation et la collaboration entre élèves.

Dans l'ensemble, les baisses les plus fortes observées en français comme en mathématiques, correspondaient à des domaines travaillés en fin de Grande Section de maternelle.

La génération qui a connu le confinement est entrée en CP avec des acquis un peu moins affirmés que celles qui l'ont précédée. De plus les écarts scolaires selon le secteur de scolarisation sont un peu plus forts pour cette génération.

D'une manière générale, en 2020, on observe :

En français, des baisses de 1 à 2 points des % de maîtrise.

En mathématiques, des baisses dans six des sept domaines évalués de 1 à 2 points.

1. À la suite des évaluations de rentrée, le dispositif au CP prévoit une nouvelle phase d'évaluation en milieu d'année et pour la 7^e fois (la 3^e de façon nationale et institutionnelle), les élèves de CP devraient avoir une deuxième série d'évaluations nationales en janvier 2022. Ces évaluations « Point d'étape » ont été suspendues.

Pour information, les résultats des évaluations repères des CP de septembre 2021 montrent que les résultats de l'école du Parc sont un peu en deçà de la moyenne nationale pour la raison suivante : les 12 élèves en situation de handicap ont participé aux évaluations et leurs résultats ont été consignés et participent de la moyenne de la classe ce qui a eu une incidence notable sur les scores moyens.

Les résultats individuels des élèves non inclus et pris séparément sont à la hauteur de ceux des élèves de la circonscription.

Les enseignants tiennent à renseigner les évaluations des élèves en situation de handicap afin de pouvoir avoir un résultat objectif à fournir dans le cadre de leur suivi et de leur orientation. On peut parfaitement lire les résultats individuels et se passer de la moyenne de classe.

2. Educonnect :

Chaque famille de nouvel inscrit a reçu par mail ou via les cahiers de correspondance **un identifiant et un mot de passe temporaire** pour créer un espace qui permet la mise à disposition de services en ligne pour suivre la scolarité de son enfant. Les parents peuvent consulter et télécharger le livret scolaire de son enfant ainsi que l'historique archivé (attention, **l'espace de stockage actuel de l'application Educonnect ne permet pas de conserver l'historique des livrets de CP, CE1 et CE2 à partir de l'année de CM2**) les familles sont donc invitées à **enregistrer cet historique en fin de CM1**).

La consultation ne sera possible que lorsque les enseignants auront verrouillé leurs bulletins scolaires à une date fixée par le conseil des maîtres (01/02/2021). Par contre il n'y aura plus d'impression sauf exception.

Vous pouvez retrouver un article exhaustif à ce sujet sur le site de l'école : <http://www.ecole-du-parc-fontenay.ac-versailles.fr/>

3. Livrets 6^e :

Madame Scarpa informe de la réception des livrets scolaires du 1^{er} trimestre de 6^e des élèves inscrits au collège des Ormeaux :

Sur les **36** (vs 45 en 2021) élèves de l'école du Parc actuellement en 6^e, les mentions suivantes ont été obtenues :

- ✓ **5** (vs 7 élèves en 2021) ont obtenu la mention encouragements,
- ✓ **3** (vs 4 en 2021) les compliments,
- ✓ **3** (vs 8 en 2021) les félicitations et
- ✓ **2** (vs 6 en 2021) excellence.

C. Enfants en difficulté

Pour mémoire : Il y a à l'école depuis la rentrée : Vingt et un (**21**) PAI (projet d'accueil individualisé) ; vingt-deux (**22**) PPS (Projet personnalisé de Scolarisation) et neuf (**09**) PAP (plan d'accompagnement personnalisé).

Depuis le 01/09/2021, il y a eu deux (**02**) EE (équipe éducative) dont deux (02) demandes de PPS (projet personnalisé de scolarisation), onze (**11**) ESS (équipe de suivi de la scolarisation) et sept (**07**) suivis RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).

D. Campagne de prévention et d'éducation à la sécurité routière

En partenariat avec le service Éducation et l'officier de Prévention du Commissariat de Chatenay Malabry,

1. les CP bénéficient d'une action de sensibilisation qui s'intitule « sur les pas de Tom et Lila » dont l'objectif est de préparer l'enfant à devenir autonome dans son environnement quotidien. Cette action se déroulera en mars 2022.

2. les CE2 bénéficient également d'une action de sensibilisation qui s'effectuera en 3 étapes.

- ✓ En novembre 2021 l'officier de police est passé dans chaque classe de CE2 pour présenter le principe de l'opération aux élèves. Il a remis à chacun un « code permis piéton » et un kit pédagogique pour la classe.
- ✓ **En janvier 2022**, les élèves s'entraînent en classe et/ ou à la maison à réviser l'épreuve.
- ✓ **En mai/ juin 2022**, l'agent de police reviendra en classe pour faire passer l'examen du permis piéton aux élèves de CE2.

3. En CM2 : Les élèves bénéficieront d'une action d'Éducation à la sécurité routière en partenariat avec le service Éducation, la police municipale et Monsieur Gregory PLAYS, CRS autoroutière Ouest Ile de France.

- ✓ En novembre 2021, les intervenants se sont déplacés dans les classes et les élèves ont passé un test de type « code de la route ».
- ✓ **En mai/ juin**, une piste cyclable équipée de différents panneaux de signalisation sera installée dans la cour de l'école et les enfants évolueront à bicyclette. La note de la partie pratique sera ajoutée à celle de la partie théorique.

La médiathèque accueille à nouveau les classes dès le mois de janvier. Pour permettre une meilleure adaptation au contexte sanitaire, l'inscription aux visites se fera seulement pour le mois en cours.

Dangers liés à internet : tous les élèves de CM2 bénéficient également d'une **action de prévention aux dangers d'internet**. Le même officier de Prévention de la Police Nationale, l'officier de police est passé dans chaque classe de CM2 en novembre 2021 pour présenter le principe de l'opération aux élèves. Il a remis à chacun un « code permis INTERNET » et un kit pédagogique pour la classe.

- ✓ **En janvier 2022**, les élèves s'entraînent en classe et/ ou à la maison à réviser l'épreuve.
- ✓ **En mai/ juin 2022**, l'agent de police reviendra en classe pour faire passer l'examen du **permis INTERNET** aux élèves de CM2.

4. En CM1 et CM2

Les classes de CM1A, CM1B, CM2A et CM2B se sont inscrites sur **un parcours Cybercitoyen**. Ce dernier permet de comprendre la charte académique des usages du numérique et ses enjeux. La sensibilisation des élèves aux usages raisonnés est nécessaire. Il s'agit d'un parcours clé en main pour favoriser son appropriation par les élèves, travaillée via de courtes vidéos et des activités interactives. Les CM1 sont également impliqués dans ce parcours de sensibilisation et permet d'appuyer sur une prévention extrêmement importante pour les jeunes.

E. Volet culturel

1. financement : Tous les projets proposés par l'école ont été validés et acceptés pour être subventionnés par la mairie :

- ✓ Le Projet Poterie CM1 à hauteur de 1000€ pour l'école et 2500€ pour la mairie
- ✓ Le Projet Danse CE2 à hauteur de 1220€ pour l'école et 2500€ pour la mairie
- ✓ Et enfin le Projet Théâtre CM2 400€ pour la DSDEN, 600€ pour l'école et 1960€ pour la mairie

2. Nouvelles propositions :

a) Le Projet Molière au Conservatoire pour les CM1 proposent plusieurs dates : Spectacle de danse d'Irène FESTE le vendredi 15 avril à 10h45 à l'Auditorium du conservatoire.

Initiation à la danse baroque le mardi 19/04, 10/05 et 17/05 à 8h45 au Studio de danse du conservatoire.

b) Le Projet PACTE (amélioration de l'expression orale, exposé) : D'après Cendrine, depuis janvier, Franck PETEL intervient sur les CMA et CMB, durée 1H, chaque vendredi matin ou après-midi. Quelques signes positifs ont été noté mais le cœur du projet commence à partir du 02 février.

Vendredi 11/03: représentation, Vendredi 17/03: médiathèque (présentation/ Philippe DORIN), Samedi 21/05: restitution.

c) Une présentation d'instruments sera également proposée aux classes de CE1A, CE1B, CE2B et CE2C à l'école.

CORDES Violon / alto - Violoncelle / contrebasse	VENTS à l'école - Clarinettes (famille) - Cor(s) dans tous ses états - Hautbois / trombone	Au conservatoire* : - Flûtes à bec / harpes
---	---	--

3. Calendrier février/ mars Évènements, représentations et expositions : certains ont été annulés (voir point A §2-d)

a) Théâtre des Sources :

Les CPC, CE1A et CE1B assisteront à une représentation de « Dans le pli d'une jupe » le lundi 24/01/2022.

Les CPA, CP-CE1 et CE2A assisteront à une représentation de « La Bouche pleine » le mardi 25/01/2022.

(Coût à remettre à l'enseignant 3.10€/élève par représentation).

b) Cinéma le Scarron :

Le jeudi 27/01 les CP, le vendredi 28/01 les CP et CE1, et le jeudi 03/02/2022 les CE2, assisteront à une projection de « Ponyo sur la falaise ».

Le vendredi 18/02 les CM1A, les CM1-CM2 et les CM2A assisteront à une projection de « La Petite Vendeuse de Soleil ».

(coût à remettre à l'enseignant 2.50€/ élève -2.70€ pour les classes hors dispositif)

C) Conservatoire :

Des musiciens du conservatoire viendront présenter leur instrument (le hautbois, la flute à bec et le violon) aux élèves de CE1A, CE1B, CE2A, CE2B, CE2C lors de 3/ 4 interventions par classe au cours de ce semestre.

d) Médiathèque : exposition « Maisons imaginaires » Médiathèque »

A rendu un hommage au talent de l'artiste peintre **Ha Yoomi**, organisée du 28 décembre 2021 au 26 janvier 2022. CPB, CPC, CP-CE1, CE1A, CE2A, CE2B, CE2C, CM1-CM2, CM2B

e) Des artistes à l'école :

Les enseignants de l'école du Parc se sont engagés dans plusieurs projets culturels ambitieux qui nécessitent l'intervention d'artistes auprès de nos élèves.

Les 3 classes de CE2 de l'école ont rédigé un projet de danse au cours duquel des danseuses professionnelles sont en immersion à l'école **pendant 2 jours** au second semestre 2022 (**7 et 8 mars 2022**).

Les 3 classes de CM1 s'engagent quant à elles dans la rédaction d'un projet d'illustration des fables de La Fontaine par la réalisation de bas-reliefs en terre cuite émaillée. Une artiste plasticienne anime des ateliers chaque semaine.

Et les deux classes de CM2 abordent un parcours culturel autour de l'œuvre théâtrale de **Philippe Dorin**. Un artiste comédien interviendra régulièrement tout au long du semestre.

Vous trouverez sur le site de l'école un article exhaustif à ce sujet.

F. Divers

1. Stagiaire :

L'école a accueilli deux stagiaires de 3^{ème} du collège des Ormeaux pendant la période du 13/12/21 au 17/12 et depuis septembre, en qualité de stagiaire, un étudiant STAPS – Licence 2 de l'université Paris Nanterre, **Benjamin Larche** qui est nommé sur la classe de CM2A. Il intervient tous les lundis matins (jusqu'en avril) en sport.

Du 06/01 au 07/07/2022, Fanny Regrettier, stagiaire, effectue son service civique à l'école du Parc. Elle est placée auprès des classes.

Du 30/01 au 17/02, Fanny Vieira, Professeur des Écoles, stagiaire devra effectuer son stage en responsabilité dans la classe de CE2B

2. Le Festival du Livre

Le festival du livre a été présent à l'école du 29/11 au 10/12/2021. Cette année, les élèves de chaque classe ont sélectionné certains des livres exposés puis ont indiqué à leurs parents les titres à commander en ligne (La recette reçue à ce jour s'élève à 1 141,83 €, soit une donation égale à 228,37 € (20% de la recette) vs en 2020-2021 1844.77€ d'achat soit 368.54 € de livres (- 301.10 € de livres pris sur place).

Question FCPE : retour d'expérience sur mise en place du temps calme /lecture à 14h (lecture maintenue, avis des enseignants)

D'après les enseignants, La mise en place du temps calme (dispositif silence on lit) donne des retours positifs et doit être maintenu. M. Mantelet précise que les livres sont ramenés par les élèves et que pour ce dispositif les intérêts sont multiples, notamment :

- ✓ La découverte de plusieurs supports de lectures,
- ✓ La présentation et l'échange de livres,
- ✓ L'amélioration de l'expression,
- ✓ La mise au travail.

M. Mantelet termine son propos en précisant que ce dispositif est en train d'être mis en place dans plusieurs écoles de l'académie de Versailles et pense qu'il doit être maintenu.

3. Coopérative scolaire

Les dons des parents au premier semestre se sont montés à 3969.50 € dont 2174.50 € pour un premier versement pour les classes. Un deuxième versement du montant restant divisé par le nombre de classe sera reversé au second semestre.

Le montant recueilli pour la photo individuelle, facture réglé au photographe laisse un différentiel de 1662 €. Achat photos individuelles avec le nouveau prestataire : tout internet

5138 € de chiffre d'affaires, 351.25€ de frais web (à partager en 2), 4657.75€ de recettes dont 1 1662 € de rétrocession pour l'école . Les enseignants sont très satisfaits de ce nouveau prestataire et les commandes sur internet ont limité les mouvements d'argent à l'école.

Le montant recueilli dans le cadre de l'opération de vente de chocolat de Noël a rapporté 432.76€

Ces sommes permettent d'améliorer le quotidien des classes tout au long de l'année et de financer en partie des projets spécifiques.

➤ **Points Mairie**

Le deuxième point est abordé par le maire adjoint M. Lafon à 19 : 21. Il commence par remercier les personnels, les agents de la mairie, de la cuisine centrale, les parents qui ont joué le jeu pendant cette période si difficile, avec de multiples adaptations.

M.Lafon informe qu'un acte malveillant, de vandalisme a eu lieu à PIERRE BONNARD et que deux (02) personnes ont été arrêtées.

Il continue son propos en abordant le point des travaux et équipements et informe que des TNI (tableau numérique interactif) de nouvelle génération ont été installés dans les deux classes de CE1 et dans la nouvelle classe de CP au cours des vacances d'automne. Les 3 TNI des classes de CE2 seront installés aux vacances de février. La « SALLE DES PARENTS » quant à elle, sera repeinte.

Bilan Pause Méridienne 2^{ième} trimestre

Question FCPE : cantine ; comment cela fonctionne dorénavant, le choix du plat chaud ? quand est ce que les parents pourront visiter la cantine de l'école du Parc ?

Sur la première question, celle du choix du plat chaud : Oui, deux (02) plats chauds sont proposés et les enfants ont le choix, s'il y a un problème, il convient de le faire remonter. Nouveau marché mis en place depuis décembre ; on est passé de cinq (05) éléments à quatre (04) mais l'équilibre alimentaire est maintenu. Un point a été fait en commission de menu avec les parents.

Question FCPE : (retour au **point école A §2-c** sur la rotation du service de la restauration), **comment cela fonctionne dorénavant ? pourquoi ne pas proposer l'aide des parents ? puis s'ensuit la question sur la visite de la cantine de l'école du Parc.**

Réponses de M. Lafon :

- ✓ Sur le fonctionnement : La mairie est aussi soumise au protocole sanitaire.
- ✓ Sur l'aide des parents les jours de suspension de cantine : si nous faisons ça, on perd l'habilitation de la cuisine centrale. Il y a certainement des reportages, mais les circonstances ne sont pas les mêmes.
- ✓ Sur la visite : La visite de la cantine de l'école du Parc aura lieu quand les conditions le permettront.

En revenant sur la question de la rotation du service de la restauration et sur ses impacts pour l'école du Parc les lundis 10, 17 et 24/01/2022, M. Abid Kadi indique qu'il y a environ 50 élèves prioritaires à l'école du Parc.

Question FCPE : Quel est le nombre d'animateurs, leur qualification, et quelle est la politique de fidélisation et d'attractivité ?

Durant la pause méridienne, les enfants peuvent participer à diverses activités encadrées. Les animations ont lieu presque tous les jours (intervention en arts plastiques, EPS).

La filière animation est structurée avec des titulaires (titularisation de plusieurs personnes ces dernières années avec une augmentation votée du taux horaire des animateurs), et de nombreux vacataires (souvent des étudiants ; notamment ceux de l'été sont prolongés en septembre et parfois restent selon leur emploi du temps).

Constat : Tout comme dans de nombreuses communes, la mairie de FAR peine à recruter de nouveaux animateurs, surtout en plus de l'exigence de qualité qui est la sienne. Le secteur est sous tension au niveau national avec 30 à 35% environ de postes vacants dans l'animation.

Problématique des absences : le matin, il y a une gymnastique quotidienne pour répartir les animateurs et combler les absences, 103 animateurs recensés dans la base de données de la ville.

Formation des jeunes : La mairie promeut de la formation continue et finance des bourses-jeunes auprès de jeunes Fontenaisiens qui ont un projet de BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), environ 10 par an, d'après M. Abid et cela a permis de recruter quelques animateurs. Huit (08) permis de conduire ont été financés auprès de jeunes fontenaisiens.

Fin du conseil d'école : 19H54